



Photo de couverture :
© HLPhoto/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL

1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Frédéric Tissier

COMITÉ DE RÉDACTION :

Corinne Barnet, Joël Battaglia, Véronique de Freitas, Charlotte Fonty, Philippe Lavit, Christine Moro, Claude Paul, Roméo Rieder

CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul

CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est, OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**

TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 57 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :

Marine Pierre
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.pierre@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :

Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECRÉTARIAT
DE RÉDACTION :** TEMA6TM

Tél. 03 87 69 18 01 - Véronique de Freitas

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

Ce numéro comprend
un catalogue Ducatillon.

IMPRESSION :

Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé
avec des encres végétales sur papier
PEFC, de sources contrôlées, blanchi
sans chlore élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :

1124 G 86388 - ISSN : 2100-0883

DÉPÔT LÉGAL : à parution

PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



ENFIN RESPONSABLES

Ce titre accrocheur pourrait laisser à penser que nous ne l'étions pas ; nous l'étions mais nous n'avions pas à notre disposition tous les outils afin de l'appliquer que cela soit au titre départemental ou national.

La réforme de la chasse développée par la loi du 24 juillet 2019 a transféré certaines missions aux fédérations départementales notamment la gestion des ACCA et des plans de chasse. La dernière assemblée générale avec un vote par correspondance a été une véritable réussite avec 4 729 voix exprimées (record dans notre département), le principe de surtaxation de certains territoires fauteurs de troubles en matière de dégâts agricoles a été voté à une très

large majorité et le dernier conseil d'administration de la Fédération a déterminé les critères de cette surtaxation qui est mise en œuvre dès cette saison cynégétique.

Les territoires visés ne sont pas gérés par de mauvais chasseurs mais par des chasseurs irresponsables qui veulent toujours plus de sangliers sans vouloir en payer le prix, ce temps est terminé, leur responsabilité financière sera maintenant engagée de façon ferme mais déterminée par la Fédération. Les surtaxes à l'hectare boisé seront calculées en fonction des préjudices subis selon les critères définis par le conseil d'administration.

Mais je tiens à rassurer les chasseurs, les territoires visés représentent une trentaine de lots sur plus de 1 200 plans de chasse soit 2,5 %. Je ne peux laisser une charge financière totale à tous les chasseurs d'un massif pour le plaisir de quelques chasseurs. Que cela serve de leçon et d'avertissement à tous ceux qui seraient tentés de faire la même chose.

Au niveau national et grâce à la réforme de chasse, la FNC a commandé un sondage à l'IFOP qui a révélé que les opposants à la chasse étaient bien moins nombreux que l'affirment les associations anti-chasse, et que la chasse devait être expliquée, montrée mais pas justifiée car elle fait partie de nos racines et de notre histoire commune.

Devant cette évidence, la FNC a commandé une campagne publicitaire nationale qui, durant un mois, a permis de montrer le bonheur d'être chasseur et au contact de la nature en famille. Naturellement, comme la loi l'interdit, aucun animal tué et aucune arme n'ont été présentés. Il conviendra de noter que le groupe France Télévision et BFMTV ont refusé de diffuser cette campagne publicitaire au mépris de la loi, ce qui démontre leurs sentiments anti-chasse. La FNC va les poursuivre en justice.

Chers amis en Saint-Hubert, nous avons maintenant tous les cartes entre les mains pour affirmer notre passion, nos responsabilités mais aussi nos droits.

Je vous souhaite une excellente saison de chasse dans la plus parfaite sécurité.

→ Patrick Massenet,

Président de la Fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS EN MEURTHE-ET-MOSELLE

08 | SPÉCIAL AG

12 | ACTUALITÉS GRAND EST

Droit de réponse

16 | À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent

17 | ESSENTIEL

France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



LA VIANDE DE GIBIER
ET LA GASTRONOMIE

32 | TECHNIQUE

Construire un mirador

34 | VILLE ARMURIÈRE

Isnny

38 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La réglementation sous le Second Empire

40 | ARMES

Les armes d'occasion

42 | CHIENS

Le labrador retriever

44 | JURIPRATIQUE

La visite des véhicules

45 | SHOPPING

Des idées de livres

46 | PETITES ANNONCES

